

Dubouy avait refusé la sienne et dénoncé ses collègues à Couthon (3) et au comité de salut public de la Convention nationale.

Sur le vu de cette lettre, les représentants du peuple Couthon, Maignet (4), Delaporte et Châteauneuf-Randon

(3) Georges Couthon, âgé de trente-six ans en 1792, était fils d'un notaire de la petite ville d'Orcet près de Clermont. Il avait été élevé par un prêtre excellent, l'abbé Bonnefont, curé de la Roche-Blanche, qui n'en fut pas moins arrêté plus tard et déporté. Après avoir cléricaturé quelques années à Clermont chez le procureur Fresnage il avait débuté au barreau de cette ville lequel comptait dans ses rangs nombre de membres distingués. Doué d'un extérieur attirant et du caractère le plus aimable, il se conquit rapidement des sympathies dans toutes les classes, donnant des consultations gratuites aux hôpitaux, faisant partie du bureau de charité de la paroisse, et en même temps d'une loge maçonnique composée des personnages les plus en vue de l'époque.

L'affection publique le porta en 1787, aux fonctions de conseiller des communes, d'officier municipal et enfin de juge présidant le tribunal du district. C'est là que vinrent le chercher les suffrages des électeurs appelés à choisir les membres de la première Législative. (*Dulaure*, par Marcelin Boudet).

(4) Maignet, né à Ambert en 1758, était, comme Couthon, avocat et fils de notaire. Il s'était fait rapidement une grande réputation de savoir et de bienfaisance dans les montagnes du Livradois. « Ce pro-consul, dit M. Marcelin Boudet (*Dulaure*, p. 113) dont le nom éveille de si terribles souvenirs, qui fut un des principaux instruments de la Terreur et dont le souvenir s'attache aux échafauds de Marseille, au tribunal révolutionnaire d'Orange, à l'incendie de la ville de Bedoin, cet homme dont l'opinion exigea la mise en jugement après le procès de Carrier, et dont le nom est resté maudit dans Vaucluse, ne demandez jamais à un Ambertois s'il fut un cruel » : on vous répondrait avec un sourire d'étonnement : *Monsieur Maignet*, un terroriste? lui, le meilleur des hommes! nous n'avons pas vu ce qu'il a fait hors de notre pays, mais ici, il n'a pas fait de mal et sa mémoire y est honorée.

— « Je n'étais pas fait pour les orages ! » dit-il dans ses Mémoires.